

Chargé(e) de mission « eau »

Situation administrative

Collectivité : Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies Provençales

Poste basé à Sahune (26)

Type de contrat : contrat de projet

Durée du contrat : 2 ans Temps de travail : temps non complet

Catégorie : A

Rémunération : selon grille indiciaire Prise de poste : 1er octobre 2024

Contexte

Créé depuis début 2015, le Parc naturel régional des Baronnies provençales est composé de 104 communes réparties sur la Drôme et les Hautes-Alpes (1 818 km²). Territoire rural de confins et d'interface climatique, il reste peu peuplé (environ 34 149 habitants).

Fin 2020, les élus du syndicat mixte de gestion du Parc se sont engagés dans l'élaboration d'une feuille de route, réinterrogeant la charte sous l'angle du changement climatique et des changements globaux. Il s'agit de définir les priorités d'actions du syndicat mixte de gestion du Parc pour la période 2022-2024. L'eau historiquement et géographiquement rare dans les Baronnies provençales, se fait aujourd'hui plus rare encore et questionne la survie de cultures emblématiques comme la lavande, l'olive ou encore la vigne. Sa rareté génère par ailleurs une concentration touristique dans certains espaces naturels de rivière qui menace leur équilibre environnemental.

L'orientation I.3 de la charte, visant à préserver et partager durablement la ressource en eau se décline en trois orientations : connaître la ressource et organiser durablement son usage (I.3.1), valoriser l'eau comme ressource patrimoniale (I.3.2) et fédérer et innover pour garantir l'exigence d'excellence de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques (I.3.3). Approuvée en 2015, la charte ne tient toutefois pas compte des évolutions juridiques et institutionnelles survenues dans le domaine de l'eau depuis cette date. Aussi tout en engageant une action volontaire au service de la charte, il est nécessaire pour le Parc de redéfinir le juste positionnement dans lequel il apportera de la valeur ajoutée sur le territoire.

Responsabilités

Sous l'autorité de la direction, et en lien avec ses élus référents, il/elle est responsable de la mise en œuvre de la mesure I.3 de la charte :

1.3 Préserver et partager durablement la ressource en eau









Une autre vie s'invente ici





- I.3.1 Connaître la ressource et organiser durablement son usage
- I.3.2 Valoriser l'eau comme ressource patrimoniale
- I.3.3 Fédérer et innover pour garantir l'exigence d'excellence de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

II/ elle mettra à profit les 2 années de contrat pour accompagner les élus et la direction du Parc dans la définition du positionnement du syndicat mixte de gestion du Parc dans le domaine de l'eau. A ce titre il / elle coordonne l'ensemble des actions menées sur ce thème (éducation au territoire et à l'environnement, agriculture et pastoralisme, éco-tourisme...)

II / elle représente techniquement le syndicat du Parc dans les réunions de travail organisées par les acteurs de l'eau (syndicats mixtes et intercommunalités notamment) et accompagne les élus dans la représentation politique du syndicat du Parc dans ces mêmes instances (comité de rivière, commissions locales de l'eau...).

II / elle coordonne au sein du syndicat mixte les consultations / demandes d'avis sur les documents de planification en lien avec l'eau (SAGE, SDAGE, PGRE...).

II / elle assure le tutorat d'un- e stagiaire de master et d'une thèse CIFRE sur l'eau en lien avec les autres chargés de mission concernés. Avec l'appui de la chargée de mission assurant l'animation du conseil scientifique éthique et prospectif, il / elle accompagne le vice-président innovation, évaluation et mobilisation citoyenne dans le déploiement d'un axe d'innovation autour de la thématique « eau ». Cela se traduit au premier chef par le pilotage et la coordination de l'opération « Considérer les usages des autres pour panser le partage de l'eau », en lien avec la doctorante.

D'une manière générale il incombe à la / au chargé.e de mission de :

- Formuler des propositions auprès de la direction et des élus et mettre en œuvre les décisions politiques correspondantes ;
- Assurer, en lien avec les membres de l'équipe concernés, le suivi administratif et financier des projets mis en œuvre dans le cadre de l'orientation I.3.
- Être en charge du reporting et de l'évaluation (via l'outil EVA notamment) de son activité auprès de la direction. Il/Elle participe à ce titre à l'intégration des données issues des projets qu'il / elle anime dans le SIT et dans l'observatoire des territoires ;
- Mettre en œuvre, en lien avec la responsable communication du Parc, les éléments de communication liés à ses missions;
- Travailler en collaboration privilégiée avec les chargés de mission et de projets en charge de la thématique environnementale et les chargées de mission éco-tourisme et agriculture et pastoralisme;

Il/Elle travaille plus globalement avec l'ensemble de l'équipe du Parc pour contribuer à la mise en œuvre cohérente de la charte.

II/Elle anime les instances, groupes de travail et réseaux thématiques d'acteurs relevant des projets qu'il / elle pilote et coordonne.

Connaissances

Appétence / expérience pour la conduite de projets territoriaux complexes et innovants : animation et coordination d'acteurs, capacité à déterminer un planning de conduite de projet et le piloter, identification d'enjeux multiples et capacité à proposer des solutions / pistes opérationnelles...













Formation ou expérience antérieure dans le champ de l'eau et l'environnement

Culture du service public et de la fonction publique territoriale (maîtrise des fondamentaux dans le champ des finances et de la commande publique notamment).

Compétences en Géomatique appréciées

Savoir-faire

Conduite et travail en mode « projet » au sein de la structure (faire le lien entre les divers chargés de mission et de projets intervenant dans le domaine de l'eau) et auprès de partenaires extérieurs : capacité à mobiliser les acteurs et à les fédérer autour d'un horizon partagé (conduite de réunion, animation d'intelligence collective...)

Rédaction de cahier des charges et de conventions

Utilisation d'outils bureautiques standards et de géomatique

Qualités et aptitudes requises

Sens du travail en équipe

Rigueur

Capacité d'écoute

Capacité d'autonomie, d'adaptation, et d'organisation

Compétences en évaluation

Esprit d'initiative

Sens du contact

Disponibilité

Candidature

A adresser par courrier ou par mail à :

Madame la Présidente Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales 575, route de Nyons 26510 SAHUNE

smbp@baronnies-provencales.fr

Date limite de réception des candidatures (CV + lettre de motivation) : 3 septembre 2024

Une première sélection des candidatures sera opérée sur dossier.

Examen des candidatures puis entretien par un jury fixé semaine du 16 septembre 2024.











